

A propos de formation des maîtres

Notre enseignement est ainsi conçu que, même s'il ne constitue pas une panacée, chaque année scolaire a pour ambition de préparer à la suivante. Ainsi en va-t-il de la succession des « passages de classe » soumis aux contraintes diverses telles que : évaluation, nombre d'élèves par classe, paliers d'orientation, etc. Sans vouloir être schématique, et dans un raccourci un peu brutal, nous pourrions alors oser dire que la réussite au lycée se prépare dès les premières années à l'Ecole élémentaire... d'où l'importance de ces années-là de la scolarité.

Cependant, la simplicité de cette analyse rend paradoxal le fait de constater l'impressionnant cortège d'échecs qui jonchent tous les degrés de notre institution. Prétendre alors, ainsi que le souligne Alain TOUREN dans le n° 690 du B.U.P. (p. 112), qu'il serait souhaitable de faire accéder 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, paraît relever du plus élémentaire défi, allié à un sens aigu des nécessités, surtout lorsqu'il s'agit (pour reprendre les termes ministériels) d'assurer un rééquilibrage quantitatif entre littéraires et scientifiques.

Nous nous tournons alors vers les maîtres, ces artisans de la pédagogie à l'Ecole élémentaire. De quels moyens disposent-ils pour exercer leur profession ? Quelle est leur formation ?

La circulaire de mise en œuvre de la formation des élèves-instituteurs (B.O. n° 35 du 9-10-1986) prévoit un certain nombre de dispositions, et, notamment horaires :

Un élève-instituteur dispose de 1 204 heures de formation obligatoire (dite théorique), et de 3 stages sur le terrain (dans des classes) de 3 semaines chacun, plus un stage « collège » de 27 heures, et d'un stage en responsabilité où il prend seul la classe durant 8 semaines. A tout ce cursus « standard », s'ajoutent 100 heures d'options.

Dans le tronc commun obligatoire, les horaires sont distribués de la façon suivante :

- philosophie : 250 h,
- français : 150 h,
- mathématiques : 135 h,
- sciences physiques : 40 h,

- sciences naturelles : 40 h,
- technologie : 40 h,
- informatique : 70 h,
- E.P.S. : 100 h,
- musique : 50 h,
- arts plastiques : 50 h.

Il faut souligner que les élèves-instituteurs proviennent pour moins de 1/4 seulement, des cursus scientifiques traditionnels (C, D, Deug scientifiques). Citons, à titre d'exemple qu'à Melun, aux recrutements 1984 et 1985, 17 % seulement de stagiaires (appelés fis-DEUG) sont issus de Deug scientifiques (soit 40 sur 232), tandis que 150 candidats (soit 65 %) viennent des Deug « Philosophie - Lettre - Langue - Droit - Histoire - Géographie - Gestion », avec arrêt pour la plupart, de leurs études scientifiques au niveau de la classe de 2^e.

Ces futurs maîtres sont déclarés polyvalents, et doivent naturellement enseigner français et mathématiques, mais aussi toutes les autres disciplines, selon horaires et programmes définis par les textes de 1985. Relevons, en passant, pour le niveau du Cours Moyen (précédant le niveau 6^e) : par semaine : 3 h de Sciences et Technologie, soit 210 heures portant pour le CM 1-CM 2 sur Informatique (50 h), Astronomie (10 h), Terre et astres (15 h), Géologie (10 h), Science du vivant (60 h), Energie (20 h), Mécanismes et Electromécanismes (35 h), Montages électroniques (10 h), tandis qu'au Cours Elémentaire serait fait l'Electricité et le magnétisme.

Ne s'agit-il pas là d'une véritable gageure ? Car, que penser de l'efficacité des 40 heures en Sciences physiques ou en Sciences naturelles, offertes au futur instituteur issu, par exemple, de Bac A, puis Deug littéraire pour parfaire sa connaissance scientifique, didactique, et pédagogique, au regard des 250 h de philosophie (qui ne manqueront pas de renforcer celles des études de la terminale) ?

Si le temps n'est pas nécessairement le seul paramètre efficient... trop peu de temps compromet indiscutablement toute formation.

Nous pouvons alors nous interroger : ce futur maître sera-t-il en mesure d'éveiller chez les enfants le goût pour la manipulation, la curiosité et l'esprit propre à l'esprit scientifique que peut développer, en particulier, l'étude de l'environnement physique, biologique et technologique ?

Pour autant que je puisse évoquer mon expérience, il s'agit d'un véritable désarroi pour nos futurs instituteurs, qui, encore

aujourd'hui, ne peuvent que déplorer un tel paradoxe dans leur formation, se voyant ainsi privés du plus élémentaire des moyens d'accomplir leur métier en toute conscience et en toute sérénité et ceci d'autant plus que nous baignons dans un océan de déclarations « d'ouvertures sur le monde »... « d'introduction aux nouvelles technologies ».

Si l'on a parfois trop fait croire que l'avenir d'un enfant se jouait avant 6 ans, il ne faudrait pas pour autant oublier combien est irremplaçable pour son développement, un environnement riche et varié, que seules, de multiples activités, ou, des approches tout simplement qualitatives, et menées aussi en classes, contribueraient à construire.

Claudette BALPE,
Professeur de Sciences physiques,
Ecole Normale de Melun.

Sécurité

DOCUMENTS PROMOTELEC

PROMOTELEC travaille en liaison avec E.d.F.

Les documents sont à demander directement à :

PROMOTELEC,
52, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.
Tél. : (1) 45.22.87.70.

Préciser dans la lettre que l'on enseigne l'électricité dans un collège, un lycée, et demander un assortiment des publications gratuites.

On recevra une série de documents avec un bon de commande. On peut alors faire son choix en connaissance de cause et demander des exemplaires d'un même document pour les mettre entre les mains des élèves d'une classe entière pour les exploiter.

J. TONNELAT.
